



Ville de Saint-Sauveur
Comité de Santé Sécurité au travail du
Chalet Pauline-Vanier et de l'Hôtel de Ville
Compte-rendu

Date : 19 novembre 2025 de 13h15 à 15h30
Endroit : Salle Georges-Filion

- 1) **Adoption de l'ordre du jour**
- 2) **Adoption du compte-rendu du CSS du 17 septembre 2025 (a été fait par courriel).**
- 3) **Nouvelles SST :**

Les rencontres « accueils RH » avancent bien (il reste seulement trois travailleuses faisant partie de ce CSS à rencontrer afin que la conseillère en ressources humaines leur présente/rappelle les informations sommaires à connaître concernant la prévention en SST et leur remette les politiques à jour à lire (harcèlement & violence conjugale, familiale et à caractère sexuel notamment).

- 4) **Suivi des éléments au plan d'action SST Chalet Pauline-Vanier :**
 - Voir le document joint en annexe (suivis 2025 et propositions 2026).
- 5) **Inspections des lieux de travail (suivis des actions réalisées/à prendre) :**
 - 23 septembre 2025 en ce qui concerne l'Hôtel de Ville ;
 - 22 octobre 2025 en ce qui concerne certains bâtiments relevant du Service des loisirs.
- 6) **Analyse des accidents du travail et des déclarations de situation dangereuse survenus depuis la dernière réunion du CSS (17 septembre 2025) :**

- 1) Sur l'heure du dîner, une préposée au comptoir de prêt a senti une vive douleur au bas du dos (jusqu'au niveau de sa hanche et de son genou) lorsqu'elle a ouvert une porte de salle de bain en faisant un mouvement de torsion.

Mesure corrective retenue : Bien que les membres du CSS considèrent qu'il s'agit d'un événement fortuit, il pourrait également être pertinent de prendre connaissance des pages 70 à 74 du programme de prévention des services administratifs afin de réitérer les bonnes pratiques en général concernant « l'ergonomie », dont notamment en ce qui concerne les postures à éviter pouvant contribuer à générer de faux mouvements.

- 2) Alors qu'il transportait un banc de parc (environ 70lbs) à l'extérieur du Chalet des patineurs avec un collègue, un concierge a fait une chute de même niveau lorsqu'il a mis les pieds sur un coroplaste (lequel était glissant en raison de l'accumulation de neige/pluie). Il est tombé vers l'arrière et le banc lui est ensuite tombé dessus. L'intention initiale de ce concierge consistait à déposer le banc sur ledit coroplaste afin d'éviter qu'il demeure coincé dans la glace.

Mesure corrective retenue : La directrice du Service des loisirs a expliqué que les coroplastes ne doivent pas être utilisés pour effectuer ce genre de tâche car cela comporte un risque accru de chute de même niveau.

- 7) Présentation des statistiques à jour concernant les accidents du travail survenus en 2025 jusqu'à présent (huit dont un « avec perte de temps » - vérification de la catégorisation des accidents 7 et 8).
- 8) **Analyse des déclarations de situation dangereuse (quasi-accidents) survenues depuis la dernière réunion du CSS (17 septembre 2025) : aucune.**
- 9) **Analyse des déclarations de situation inappropriée impliquant un citoyen ou usager depuis la dernière réunion du CSS (17 septembre 2025) : aucune.**

10) Formations SST ayant eu lieu depuis le dernier CSS (17 septembre 2025) :

- En date du 22 septembre 2025, une présentation a été faite par l'entreprise *Expert bâtiment* au sujet du rapport de caractérisation de l'amiante présente dans nos bâtiments et ce, à tous les travailleurs concernés par ce potentiel risque (en présence de M. Claude Arbour et de Mme Virginie Cardin du CISSS des Laurentides).
- Ajustements ergonomiques du bureau des deux secrétaires au Service des loisirs en date du 24 septembre 2025 et du bureau du technicien en technologies de l'information et aux communications en date du 17 octobre 2025.
- Formation [Clientèles difficiles | APSAM](#) en date du 29 octobre 2025 (13 travailleurs formés dont 5 faisant partie du présent CSS).

11) Capsules SST ayant eu lieu depuis le dernier CSS (17 septembre 2025)

Service des loisirs :

- La directrice du Service des loisirs a présenté à ses concierges la fiche du programme de prévention concernant les « coupures - arête vive / verre brisé ».

Service de l'environnement :

- La conseillère en environnement a pris connaissance de la « procédure à suivre en cas d'accident de la route » et de la fiche concernant le « Tétanos (risque biologique) »;
- La directrice du Service de l'environnement a présenté à son équipe les fiches de prévention portant sur la « circulation dans les stationnements » ainsi que celle visant la « santé psychologique ».

Service de l'urbanisme :

- La coordonnatrice a présenté à l'ensemble de l'équipe (incluant la directrice) la fiche portant sur les « chutes de même niveau – intérieur et extérieur » ainsi que celle nommée « chantiers - risques des visiteurs ».

12) Nouvelles actions SST et varia

- Prévention des chutes de même niveau à l'extérieur : une capsule SST aura lieu sous peu dans les services puisque nous remarquons une augmentation accrue du nombre d'accidents du travail de ce type survenus au courant des derniers jours.
- Entreposage à l'Hôtel de ville : certains items (ex : kayaks et vélos utilisés principalement par le Service de l'environnement) seront entreposés ailleurs prochainement afin de nous permettre d'avoir davantage de place pour nos nouvelles tables bistro, par exemple, afin qu'elles ne soient plus empilées les unes sur les autres et risquent de chuter.
- Rappel concernant la lecture graduelle de notre programme de prévention respectif et visionnement des capsules d'information disponibles sur le site de l'Académie (APCHQ).

13) Calendrier des réunions du CSS pour 2026 : les mercredis pm.

- 1- Fin janvier-début février
- 2- Fin mars
- 3- Fin mai
- 4- Fin août
- 5- Fin octobre
- 6- Début décembre.

7- Levée de la réunion

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE (33, AVENUE DE L'ÉGLISE) ET HÔTEL DE VILLE (1, PLACE DE LA MAIRIE)

Eve Pichette-Dufresne, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Julie Lapointe, conseillère en ressources humaines

Serge Bertin, concierge (représentant en santé et sécurité du Chalet Pauline-Vanier)
Mélanie Douville, technicienne en loisirs (représentante des travailleurs du Chalet Pauline-Vanier)
Valérie Gagné, technicienne en administration (représente en santé et sécurité de l'Hôtel de Ville)